



[www.adrslevis.org](http://www.adrslevis.org)

**Objet : Fermeture temporaire de l'école de danse en raison des mesures recommandées en lien avec le COVID-19**

Chers parents,

Le gouvernement québécois a demandé de fermer tous les lieux publics de rassemblement du Québec, incluant les écoles de danse, afin d'enrayer la potentielle propagation du COVID-19.

Notre école de danse sera donc fermée à compter d'aujourd'hui, et ce, jusqu'au 27 mars inclusivement, à moins d'autres directives de la part du gouvernement. C'est une situation difficile et nous ferons de mieux pour vous informer des développements. Nous sommes confiants que c'est une mesure temporaire et que nous serons en mesure de reprendre rapidement les classes de danse. Nous vous tiendrons informés sous peu des modalités qui auront été décidées par l'administration de l'école quant aux suites de cette décision.

Nous continuons de suivre la situation de très près et nous vous informerons des conséquences que cela pourra avoir sur le spectacle de fin d'année, le cas échéant. Nous vous invitons fortement, si ce n'est pas déjà fait, à vous abonner à notre page Facebook Académie de danse rive-sud, Lévis, pour ne manquer aucune information. Vous pouvez aussi consulter notre site web [www.adrslevis.org](http://www.adrslevis.org) .

Le bien-être et la santé de nos élèves et de notre personnel enseignant sont notre plus grande priorité. Nous vous invitons à ne pas céder à la panique et à respecter les mesures d'hygiène adéquates.

Cordialement,

Le conseil d'administration